



Rapport annuel 2020

Suivez
toute
l'actualité
d'ECPAT
France
sur le net



www.ecpat-france.fr

Twitter : @ecpatfrance

Facebook : ECPAT France

Crédits photographiques

Couv : ECPAT France, p.2 : Hugues de Buyer-Mimeure (Unsplash), p.5 : Scott Webb (Unsplash), p.11 : Alex Radelich (Unsplash), p.12-13 : Lora Moore-Kakaletris (Unsplash), p.14-15 : Leo Rivas (Unsplash), p.16 : Joanna Nix-Walkup (Unsplash), p. 19 : John Schnobrich (Unsplash), p. 20 : Tobias Brockow (Pixabay), p. 22-23 : Hennie Stander (Unsplash), p. 25 : Zach Lucero (Unsplash), p.26 : dos77 (Pixabay), p.29 et p.30 : ECPAT France, p.32 : Alicja (Pixabay), p.36 : Helen Cheng (Unsplash).

Les enfants reconnaissables sur les photos ne sont pas victimes d'exploitation sexuelle.

Conception graphique et illustrations : Ophélie Rigault, www.oedition.com

Sommaire

Édito	4
2020 en chiffres	5
Que s'est-il passé en 2020 ?	6
Sélection de 12 activités d'ECPAT France en 2020	8

Nos projets	12
Projet CAPISCE	15
Projet CAP 16.2	16
Projet KOUTCHA	17
Projet CLICK@BLE	18
Projet ALERT ACTORS REPORT	20
Projet CURSUS	22
Projet « Don't Pay With your life! »	23
Projet PARLE	24
Projet APEM	26
Projet Urgence Burkina Faso	27
Projet RANAVALONA	28
Projet MIRALENTA	30
Projet PAESEL	31

Rapport financier	32
-------------------	----

Partenariats	34
--------------	----

Édito



Cette année 2020 aura été particulièrement marquante pour l'ensemble de notre planète.

En cette période où la focale mondiale est centrée sur la santé et l'économie, la protection des plus fragiles et de leur parole ne doit pas être oubliée.

La crise sanitaire mondiale du Covid-19, les confinements, mis massivement en place à travers le monde conjointement aux fermetures des frontières, ont fortement bousculé et modifié les contextes de protection et d'exploitation des enfants.

Ainsi, les fermetures des écoles, des services de protection, le retrait du «présentiel» par le biais du développement du télétravail ont fragilisé les moyens de repérage et d'enquête des différents acteurs de la protection des enfants sur le terrain. En parallèle, la présence accrue des enfants dans leurs lieux de vie a été propice au renforcement de leur isolement, de leur exposition non protégée au numérique. Soulignons que pour certains, le confinement s'est malheureusement traduit par le fait d'être enfermé avec leur(s) agresseur(s).

Les impacts économiques sont encore en cours d'évaluation, mais les chiffres selon la Banque Mondiale évoquent ceux d'une récession comparable à celle traversée suite à la 2^{nde} guerre mondiale.

Si les voyages à des fins d'exploitation et d'abus sexuels ont été mécaniquement freinés, il n'en est rien sur la question des violences en ligne : rappelons-le, les victimes ont pu être filmées lors de leur agression et les matériels d'abus sexuels sur enfants ont vu leur consommation exploser. Le caractère dématérialisé des images ne diminue en rien la réalité de l'agression.

Ainsi, la conjonction de ces éléments, fragilisation des dispositifs de protection, isolement des (potentielles) victimes et crise économique

«enrichissent» le terreau de l'exploitation sexuelle des enfants. Et cette violence faite aux enfants touche sans distinction toutes les catégories socio-culturelles, ethniques, économiques ou géographiques.

Les impacts et conséquences de cette crise sont loin d'être cernés, mais il est clair que l'exploitation des enfants est de plus en plus multiforme et utilise des moyens de captation tant hors ligne que par le numérique.

La situation de cette année 2020 a contraint ECPAT France à geler, repenser ou redéployer sa programmation et ses projets afin de répondre au mieux aux besoins des enfants pendant cette crise et préparer la suite. Des actions de soutien dans un contexte d'urgence ont dû être mises en œuvre et certaines activités, après avoir été suspendues, être adaptées en utilisant d'autres formats.

ECPAT France, forte de son réseau, continue au quotidien sa lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, quelle que soit sa forme. Ce bilan l'atteste. C'est aussi l'occasion de remercier une nouvelle fois tous ceux qui s'engagent à nos côtés dans ce combat.

Philippe Chevillard
Président d'ECPAT France

2020 en chiffres



44 Employés
en France
et à l'étranger
dont 20 femmes



13 Projets en
cours



5 Personnes d'Acting
for Life assurant des
fonctions supports
administratives et
financières pour ECPAT
France



38 Partenariats
opérationnels



6 Collectifs ou
réseaux français
auxquels ECPAT France
adhère



1 225
abonnés



2 735
J'aime



Budget 2020
3 342 833
euros



Financements acquis sur
projets en cours en 2020
7 893 094
euros

Que s'est-il passé en 2020 ?

Janvier

Procès Lamberth - Pour la première fois, en France, un pédocriminel est condamné pour complicité d'agressions sexuelles sur mineur de 15 ans pour des faits de live streaming. Cette affaire très médiatisée a notamment permis l'adoption d'une loi définissant une nouvelle infraction autonome : le fait de solliciter la commission d'un viol contre rémunération devient répréhensible en soi, que le crime soit commis ou non. Ce nouveau texte incrimine la sollicitation de commission de crimes, notamment d'agressions sexuelles, y compris à l'étranger et si les infractions n'ont été ni commises, ni tentées. Ainsi, les règles de compétence de la loi française sont modifiées dans l'espace, pour permettre de juger en France les complices d'infractions commises à l'étranger en l'absence d'une preuve de la condamnation de l'auteur par la juridiction étrangère.

Un reportage télévisuel de M6 met en avant les fragilités des services de protection de l'enfance et les besoins en matière de moyens et de formation du personnel afin de renforcer la protection et l'écoute des enfants.

Février

La circulaire n° DGCS/SD2B/DGS/SP1/2020/34 relative à la contractualisation préfet/ARS/département pour la prévention et la protection de l'enfance entre en vigueur. L'État souhaite appuyer financièrement les Départements candidats dans la mise en œuvre d'une Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 autour de 4 axes

- 👁 agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles ;
- 👁 sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures ;
- 👁 donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits ;
- 👁 préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte, en complémentarité avec la mesure de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté visant à mettre fin aux sorties de l'aide sociale à l'enfance (ASE) sans solution.

Ainsi, des stratégies sont mises en place afin de renforcer les moyens de traitement des informations préoccupantes (IP) et de donner plus de poids à la parole des enfants.

Mars

Le président de la République, Emmanuel Macron, annonce un confinement national. L'ensemble des écoles sont fermées et les enfants doivent poursuivre leur scolarité à distance via internet. En parallèle, ce type de mesures est mis en œuvre sur le plan mondial avec une fermeture des frontières. Près de 3,4 milliards de personnes, soit la moitié de la population mondiale, sont contraintes de respecter ces mesures. Les pays membres d'INTERPOL font état d'une fragilisation des dispositifs de protection des enfants et de repérage des criminels. INTERPOL alerte sur le fait que s'il existe une baisse des agressions et des actes commis par les délinquants pédocriminels, notamment dans le cadre du voyage, il est possible que d'autres moyens de prédation soient développés, spécifiquement via internet

Avril

ECPAT International publie le site « Pourquoi les enfants sont exposés au risque d'exploitation sexuelle en cette période de Covid-19 » (Why children are at risk of sexual exploitation during COVID-19), disponible sur <https://ecpat.exposure.co/covid19?embed=true>

Un rapport de l'ONU

souligne que « Passer plus de temps sur des plateformes virtuelles peut rendre les enfants vulnérables à l'exploitation sexuelle et à la manipulation psychologique en ligne, car les prédateurs cherchent à exploiter la pandémie de Covid-19 ».

La CNCDH formule 24 recommandations pour mettre en place un « mécanisme national de référence », dispositif indispensable pour une politique de prévention de la traite et de l'exploitation des êtres humains.

Mai

La fin du confinement est amorcée en France, les écoles réaccueillent progressivement les enfants par demi-groupes, le reste des enfants poursuivant leur scolarité à distance.

Juillet

L'Union européenne adopte sa stratégie « en faveur d'une lutte plus efficace contre les abus sexuels commis contre des enfants » qui prend en compte les abus sexuels hors ligne et en ligne.

Journée mondiale contre la traite des êtres humains

Maria Grazia Giammarinaro, la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, publie un rapport qui souligne le droit des victimes

et les mesures de protection devant être garanties par les États et insiste sur « l'exercice des droits des victimes de la traite à des recours effectifs et le principe de non-sanction ».

Octobre

Un diagnostic des actions judiciaires menées dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains en Côte d'Ivoire est effectué. Avec la collaboration d'Expertise France, le gouvernement central, les autorités régionales et les tribunaux réalisent une évaluation des actions menées dans la lutte contre la traite des êtres humains. Le programme de collaboration internationale pour la formation de la police et de la Gendarmerie ivoiriennes à la lutte contre la traite des êtres humains est lancé en Côte d'Ivoire.

Novembre

Le rapport annuel sur les Droits de l'Enfant 2020, « Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte » est publié. La défenseure des droits, Claire Hédon, met en avant l'importance de placer les enfants en tant qu'acteurs de leurs droits.

Décembre

La loi N°037-2020/AN portant sur la promotion des établissements sanitaires des soins au Burkina Faso est adoptée. Elle offre aux acteurs de la protection de l'enfance des possibilités d'accès aux services de prise en charge sanitaire pour les enfants victimes de traite et d'exploitation sexuelle. En effet, au Burkina Faso, l'un des principaux problèmes pour les acteurs et les victimes reste l'accès aux services de prise en charge médicale. Le fait d'étendre les compétences des établissements sanitaires privés permet d'améliorer cette prise en charge.

Le Code des communications électroniques élargissant le champ d'application de la directive « eprivacy » de l'Union européenne entre en vigueur. Par conséquent, la technologie utilisée par les fournisseurs de services pour rechercher des matériels d'abus sexuels sur enfants, signaler ces contenus et les retirer devient illégale. Cette législation est un coup dur pour la lutte contre les abus sexuels sur les enfants en ligne, en Europe et dans le monde. En effet, dans un contexte où ce fléau se développe de manière exponentielle, les prestataires de services sont un allié indispensable.

SÉLECTION DE 12 ACTIVITÉS D'ECPAT FRANCE EN 2020

Janvier



Suite à la soumission du rapport alternatif et du rapport des enfants sur l'application de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) à Madagascar par ECPAT France, les recommandations ont été présentées au Comité des droits de l'enfant à Genève. Huit enfants ayant participé au processus de consultation et de rédaction du rapport des enfants ont pu interpellé directement le Comité et faire passer leurs idées en faveur de la protection de l'enfance à Madagascar via une vidéoconférence le même jour. Parmi ces enfants se trouvaient deux jeunes filles survivantes d'exploitation sexuelle qui ont porté la voix des enfants bénéficiaires d'ECPAT France et relayé leurs messages.

Concours Don't Look Away 2020

ECPAT France a organisé le concours et sélectionné aux côtés d'un jury composé de professionnels du tourisme les meilleures vidéos de sensibilisation sur la question de l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme. En parallèle de la fermeture des frontières et d'un confinement strict annoncé dans de très nombreux pays du monde, ECPAT France a salué le travail des étudiants en tourisme qui ont proposé

des vidéos afin de sensibiliser les touristes et voyageurs à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.



Mars

Février

Séminaire académique au profit des stagiaires de l'école nationale des enseignants du primaire de Loumbila au

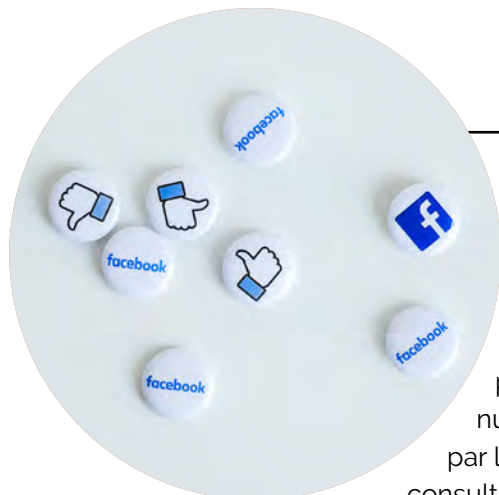
Burkina Faso sur la prévention des violences, des abus et de l'exploitation sexuelle, et la prise en charge des enfants victimes.



Réalisation de deux études concernant la situation de l'exploitation sexuelle et de la traite des enfants sur les sites d'orpaillage au Burkina Faso et au Mali. Ces dernières ont mis en évidence la réalité des enfants face à la violence sexuelle dans ces zones et ont souligné comment, au Mali, le système formel de protection de l'enfance y est quasiment inexistant.



Avril



Mai

Renforcement de la présence d'ECPAT France sur les plateformes numériques par l'appui de consultances en vue de consolider l'impact des campagnes et de la communication institutionnelle, qui s'est rapidement traduit par une augmentation de la communauté ECPAT France.

Dans le cadre d'activités de renforcement des capacités au Burkina Faso, ECPAT France a contribué à l'élaboration de modules nationaux de formation des membres des Cellules Communautaires de Protection de l'Enfant (CCPE), suivi par la formation de 75 femmes et 172 hommes membres des CCPE.

Lancement de la campagne Facebook « Don't Pay With Your Life ». Dans le cadre de sa lutte contre la traite de filles à des fins sexuelles au Nigéria, ECPAT France a réactivé, à l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre la traite des êtres humains, la page

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/DontPayWithYourLife/)

[DontPayWithYourLife/](https://www.facebook.com/DontPayWithYourLife/)

où des messages de prévention sont diffusés à l'intention des jeunes filles de l'État d'Edo au Nigéria.



Juillet

Juin

Finalisation de l'application Mobile Learning « Accueillir un mineur non accompagné à son domicile ».

En complément du guide questions-réponses à destination des familles accueillant des mineurs non accompagnés (MNA), cette application ECPAT France, téléchargeable via Android ou Apple store, est ouverte en complément des formations à destination du public accueillant des MNA dans leur famille, mais également au sein de leur structure.



Renforcement des capacités de notre partenaire opérationnel JDPCI dans le cadre du projet DPWYL, à travers la formation de 16 professionnels de la protection de l'enfance (10 femmes et 6 hommes) sur les standards de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'approche intégrée de la réintégration (intégrant les causes du départ et la sécurisation des conditions de retour), et le suivi et évaluation de l'aide à la réintégration.



Août

Septembre



Lancement de la campagne en ligne CLICK@BLE afin de sensibiliser les jeunes et leurs parents aux violences sexuelles en ligne, en leur faisant connaître les formes que peuvent prendre ces violences et en les encourageant à contacter la helpline Net Ecoute pour être conseillé, ou à signaler les contenus de violences sexuelles en ligne auprès de la hotline Point de Contact.

En 2020, ce sont plus de 1790 000 personnes qui ont été touchées par la campagne sur Facebook, Instagram et YouTube!

Ouverture d'une antenne d'ECPAT France dans la ville de Morondava à Madagascar pour mener des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans cette région, où ils sont particulièrement exposés du fait de la proximité des sites d'exploitation minière. La présence accrue d'ECPAT France dans la région va notamment permettre de renforcer les membres des Réseaux de Protection de l'Enfance



(RPE) afin qu'ils soient capables d'identifier, signaler et prendre en charge les enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuelle.

Novembre

Finalisation de l'évaluation d'effets à visée rétrospective et prospective du cycle de Conventions Programmes de renforcement des capacités des acteurs en Afrique de l'Ouest dans la lutte contre l'exploitation sexuelle (https://www.ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2021/03/Resume-executif_Evaluation_ECPAT-Fr-1.pdf).

Ce travail met en avant l'impact important de l'action d'ECPAT France

au cours des 10 dernières années et permet à nos équipes de capitaliser et préparer la suite de son action dans cette zone.



Octobre

Décembre

Le projet E-SURF proposé par ECPAT France pour ouvrir un centre informatique à Antananarivo cogéré par des filles survivantes

d'exploitation sexuelle a reçu le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Le projet va bénéficier de l'appui du Fond « La Francophonie avec Elles » aux côtés de 59 autres initiatives en faveur des femmes, sélectionnées parmi 1400 demandes de financement.



Lancement d'une réflexion trans-institutionnelle en vue de réaliser une théorie du changement en Afrique de l'Ouest.

Fort de ses retours d'expérience en zone internationale, ECPAT France, en collaboration avec ses partenaires opérationnels et ECPAT Luxembourg, a réalisé une théorie du changement qui doit guider son action en Afrique de l'Ouest au cours des 10 prochaines années.

Réalisé en trois étapes (phase de consultation ascendante, atelier à Ouagadougou et finalisation), ce travail doit permettre à ECPAT France, en lien avec l'ensemble des parties prenantes du secteur de la protection de l'enfance, de s'avancer vers son objectif de changement. La cap suivant a été fixé : en 2030, les filles et les garçons concernés par la mobilité en Afrique de l'Ouest participent à leur protection et vivent dans des environnements sûrs et sécurisés à l'abri de traite et d'exploitation sexuelle

La théorie du changement a fait l'objet de facilitations visuelles disponibles ici :

- 👁 Théorie du changement globale : https://www.youtube.com/watch?v=p4zHTFCEn_Q
- 👁 Chemin 1 sur l'autoprotection : <https://www.youtube.com/watch?v=p8GHjn4xh8g>
- 👁 Chemin 2 sur l'écosystème : <https://www.youtube.com/watch?v=DBfe4mXBWwA>
- 👁 Chemin 3 sur la justice : <https://www.youtube.com/watch?v=4x-VbEEjy-0>



Nos projets

Les projets présentés dans ce rapport ont été initiés, financés et opérés par, avec ou grâce à d'autres organisations françaises, européennes ou du Sud (cf partenariats).





ECPAT France se constitue partie civile dans plusieurs procédures judiciaires grâce à un partenariat avec l'AADH (Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme). Ces actions permettent à l'association de représenter des mineurs victimes lors de procédures judiciaires en France, de faire entendre leur voix et de soutenir la lutte contre l'exploitation sexuelle et la traite des mineurs.

🕒 En 2020, ECPAT France était partie civile dans 15 procédures judiciaires afin de représenter au mieux les enfants victimes d'exploitation sexuelle et de traite des êtres humains.

Nos objectifs de changement

Le réseau ECPAT a défini plusieurs leviers d'action pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants. Nos projets ont pour objectifs de contribuer à ces changements.

- ② La réduction de la demande pour des relations sexuelles avec des enfants, par le biais de recherches sur le comportements des abuseurs et les moyens qu'ils utilisent.
- ② L'amélioration des connaissances, des attitudes et des pratiques favorisant la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle des enfants.
- ② Le renforcement de la législation et des systèmes judiciaires grâce à l'amélioration des lois et de leur application dans les pays, et une collaboration renforcée avec les organismes régionaux et mondiaux de promotion et protection des droits.
- ② Le renforcement des services de rétablissement et de réinsertion, des services juridiques, et autres services sociaux et de soutien pour les enfants.
- ② La réduction des risques et de la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle des enfants dans un contexte d'évolution rapide de la technologie, des services et des infrastructures, par l'utilisation novatrice de la technologie et la promotion de la responsabilité sociale des entreprises.
- ② Le renforcement du leadership, des politiques, des systèmes et de l'allocation des ressources pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants aux niveaux mondial et national.
- ② La réduction de la pauvreté et des conditions économiques qui accentuent la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle et favorisent son occurrence à tous les niveaux.





FRANCE - EUROPE Projet CAPISCE

 **Partenaires :** ECPAT Italia, ECPAT Belgique, Defence for children Netherlands et EULITA

 **Financement :** Union européenne, Air France

 **Début de projet :** Octobre 2019

Mis en œuvre dans 4 pays (Italie, Belgique, France, Pays-Bas), le projet CAPISCE a pour objectif général de renforcer la protection des enfants victimes de traite dans le cadre des enquêtes et des procédures pénales, à travers deux leviers principaux : le renforcement des capacités des interprètes sur la traite des enfants afin de leur permettre d'offrir un service d'interprétariat de qualité et de mieux comprendre leur situation, et la consolidation du cadre législatif national relatif à la protection des droits des enfants victimes de traite, notamment à travers la transposition et la mise en œuvre des Directives européennes correspondantes.

Principales réalisations sur 2020

-  **Développement de 4 vidéos de sensibilisation à destination des professionnels travaillant en étroite collaboration avec les enfants victimes de traite concernant le rôle des interprètes.** Les 4 vidéos ont été produites en étroite collaboration avec les partenaires du projet ainsi que des professionnels tels que des policiers spécialisés dans l'audition de mineurs et des psychologues.
-  **Élaboration d'un guide pratique à destination de professionnels souhaitant répliquer une formation à destination des interprètes.** Le guide contient des informations utiles et des modules de formation concernant l'éthique et la déontologie dans la pratique de l'interprétariat, les définitions de la traite et les procédures, l'impact de la traite sur le développement de l'enfant et de sa mémoire ainsi que les risques liés au trauma vicariant.
-  **Développement d'une recherche nationale (France) relative à la transposition et à l'application des directives européennes relatives à la traite en droit français.** Le travail de recherche était constitué d'une revue documentaire ainsi que d'entretiens avec des professionnels travaillant dans le milieu de la traite. Le contenu ainsi que les recommandations de la recherche contribueront à une étude européenne comparative dans 4 pays (Belgique, France, Pays-Bas et Italie) sur le même sujet.



Impact COVID

En raison de la crise sanitaire du Covid-19 et de la mise en place des différentes mesures de prévention (confinement, télétravail, fermetures des frontières), les activités ont dû être réadaptées sous des déclinaisons à distance.

FRANCE - EUROPE

Projet CAP 16.2

 **Partenaires :** Association AFJ, MIST, Association Koutcha, ECPAT International

 **Financement :** Fondation familiale, Air France

 **Début de projet :** Janvier 2020

Le projet CAP 16.2 (direction ODD 16.2) a pour objectif général de renforcer la protection des enfants victimes de traite en France (hors territoires d'outre-mer) et en Europe. Ce projet, d'une durée de 3 ans, se construit autour de trois principaux piliers, à savoir le développement des connaissances relatives à la traite sous la forme de deux études ; le renforcement des systèmes de protection de l'enfance via des formations concernant l'identification et le signalement de cas de traite ou encore le genre et la diversité culturelle ; et enfin la consolidation du cadre normatif relatif à la lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle au travers d'actions de plaidoyer ciblées visant à la mise en place d'un mécanisme de coordination local, l'évolution de la législation française en matière de livestreaming et la promotion de bonnes pratiques locales à l'échelle européenne. Par ailleurs, l'expérience et les opinions des survivants de traite seront prises en compte à travers le lancement d'une campagne grand public pour prévenir le départ des filles nigérianes vers l'Europe et la création d'un forum des survivants permettant à ses membres d'intervenir et influencer les politiques publiques en matière de traite.

Principales réalisations sur 2020

 En 2020, le projet a vu l'établissement de deux conventions de partenariat avec la MIST et l'Association AFJ dans le cadre de la campagne Don't Pay with Your Life, dans le but de rassembler autour de la campagne des partenaires français travaillant et/ou accompagnant des survivants nigériens de la traite et de leur permettre de partager leur expérience avec les filles au Nigéria.

Le partage d'expérience a pris la forme de 6 vidéos de témoignages et 8 podcasts. Les outils de prévention et de sensibilisation ont été développés en collaboration avec les filles à travers la mise en place d'ateliers dédiés ou de groupes de travail.

 Enfin, en vue de l'élaboration de la stratégie européenne de lutte contre la traite, ECPAT France a également produit une contribution écrite à la consultation publique lancée par la Commission européenne.



Impact COVID

Les mesures de prévention et de limitation des contacts mises en place dans l'ensemble des établissements accueillant du public ont freiné la réalisation des vidéos et des podcasts.

FRANCE - EUROPE

Projet KOUTCHA

 **Partenaires** : Association KOUTCHA, centre Esperanto

 **Financement** : Union européenne, Air France

 **Début de projet** : Novembre 2018

L'objectif général du projet KOUTCHA est de contribuer au renforcement de la protection des enfants victimes de traite en France et en Europe à travers la mise en place d'un hébergement de qualité et sécurisé. Ainsi, le projet contribue à la création du premier centre d'accueil en France pour les enfants victimes de traite sur la base de l'expérience belge du centre Esperanto, tout en promouvant les bonnes pratiques répliquables au niveau européen afin de favoriser la protection des mineurs victimes.

Principales réalisations sur 2020

En 2020, le projet KOUTCHA a contribué à l'élaboration de plusieurs outils de sensibilisation et d'information afin de faciliter la mise en place d'accueils sécurisés et sécurisants pour les mineurs victimes de traite. Ainsi au cours de cette année 2020 :

🕒 En collaboration avec ses partenaires, ECPAT France a développé un recueil de bonnes pratiques, traduit en 6 langues, qui met en avant les recommandations de professionnels en provenance de plusieurs pays européens spécialisés dans la prise en charge de mineurs victimes de traite. L'outil peut être consulté au lien suivant : <https://ecpat-france.fr/publications-france-europe/>.

🕒 En partant de l'échange entre les associations Esperanto et Koutcha, ECPAT France a contribué au développement d'un document pratique qui guide pas à pas les professionnels souhaitant ouvrir un centre similaire dans d'autres pays européens.

🕒 L'organisation d'un atelier sur la coopération judiciaire franco-belge en matière civile a permis d'amorcer les discussions avec les autorités concernées ayant participé à l'atelier en octobre et définir des pistes de réflexion. Il a donné lieu à la production de recommandations dont la réalisation sera suivie de près au cours de l'année 2021, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'un vademécum sur la manière de réaliser un placement transfrontalier et l'organisation d'un deuxième atelier sur le partage d'expérience avec d'autres pays européens.



Impact COVID

Au cours des mesures de confinement, l'activité de bon nombre d'administrations a été ralentie. Les mesures prises ont ainsi retardé la réalisation des activités, dont les échanges entre les deux partenaires Esperanto et Koutcha et l'organisation d'ateliers.

FRANCE **Projet** **CLICK@BLE**

 **Partenaires** : e-Enfance, Génération Numérique et Point de Contact

 **Financement** : Union européenne, Air France

 **Début de projet** : 1^{er} septembre 2019

Le projet CLICK@BLE mis en œuvre en France métropolitaine et outre-mer poursuit trois objectifs, à savoir renforcer les connaissances et capacités des enfants afin qu'ils fassent valoir leur droit de vivre à l'abri de toute forme de violence sexuelle en ligne ; accroître la capacité des professionnels à répondre aux violences sexuelles en ligne ; et promouvoir le signalement pour amplifier leur nombre auprès de la helpline Net Ecoute et de la hotline Point de Contact.

Principales réalisations sur 2020

-  Développement d'un *serious game* « 1 clic, 1000 effets » pour les 8 – 18 ans afin de les sensibiliser aux violences sexuelles en ligne en promouvant les comportements responsables en lignes et les messages de prévention pour un internet plus sûr ; alertant sur les effets des violences sexuelles en ligne sur les enfants, à court, moyen et long terme ; et rappelant la loi et son application dans l'environnement en ligne.
-  Déploiement d'une campagne de sensibilisation en ligne sur Facebook, Instagram et YouTube, pour sensibiliser les jeunes et leurs parents aux violences sexuelles en ligne en les encourageant à contacter la helpline Net Ecoute pour être conseillé, ou à signaler les contenus de violences sexuelles en ligne auprès de la hotline Point de Contact.

 Ce sont plus de 1790 000 enfants et parents qui ont été touchés par la campagne.





Impact COVID

Le projet CLICK@BLE a été extrêmement impacté par la crise sanitaire puisque l'accès aux enfants d'une part, et les voyages en outre-mer d'autre part, ont été impossibles. ECPAT France et ses partenaires ont donc renforcé leur présence en ligne avec un accent mis sur la promotion du signalement et ont repensé leurs activités afin d'atteindre les publics cibles à distance ou en présentiel en 2021.



FRANCE - EUROPE **Projet ALERT** **ACTORS REPORT**

 **Partenaires** : ECPAT Allemagne, ECPAT Autriche, ECPAT Belgique, DCI-ECPAT Pays-Bas.

 **Financement** : Union européenne, Air France

 **Début de projet** : 1^{er} septembre 2018

Le projet Alert Actors Report poursuit 3 objectifs principaux: la construction d'un environnement protecteur dans le secteur du voyage/tourisme pour les enfants contre l'exploitation sexuelle, grâce à une sensibilisation accrue des voyageurs, à la formation des professionnels et futurs professionnels du tourisme et à l'engagement du secteur privé; le renforcement de la coopération entre les différents acteurs de 5 pays européens; et l'amélioration des mécanismes de signalement pour mieux gérer les signalements d'exploitation sexuelle des enfants, en développant notamment des standards de qualité et la formation des professionnels

Principales réalisations sur 2020

-  Développement d'une campagne de sensibilisation et d'information pour les touristes et voyageurs sur l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme.
-  Actualisation d'une brochure de sensibilisation à destination des touristes et voyageurs du Club Med afin de reconnaître les signes d'une situation d'exploitation sexuelle d'enfants et savoir comment signaler en cas de doute sur une situation.

Impact COVID

La campagne a été déployée en ligne en raison du contexte sanitaire et les messages clés ont été adaptés à la fermeture des frontières. Ce sont près de 900 000 personnes qui ont été touchées sur Facebook, Instagram et YouTube.

Témoign d'une situation douteuse pendant mon séjour à l'étranger ?

JE SIGNALE

SUR LA PLATEFORME DONTLOOKAWAY.REPORT

J'indique le plus de détails possibles : description physique, détails atypiques, habits, circonstances, lieux, comportements, paroles, plaque d'immatriculation, etc.

À L'HÔTEL OÙ JE SUIS HÉBERGÉ-E

Il n'y a pas de garantie que mon signalement soit pris en compte, sauf si l'hôtel a un protocole de signalement (ex : groupe Accor). Pour être sûr.e, je signale aussi sur dontlookaway.report.

DANS UN COMMISSARIAT LOCAL

Pour être sûr.e que mon signalement est compris et pris en compte par des acteurs qui connaissent parfaitement la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, je signale aussi sur dontlookaway.report.

SIGNEZ !

Le service de police central reçoit mon signalement, et le traite via la coopération policière internationale. Je peux être recontacté.e en français, par mail ou par téléphone, pour plus d'informations.

Je peux demander à ce que mon signalement soit anonyme. J'ai toutefois conscience que cela limite les chances que mon signalement aboutisse.

Si je veux corriger ou compléter ma déclaration, je peux contacter la personne en charge du dossier par téléphone ou par e-mail.

Un rapport d'information est effectué par l'enquêteur-trice. Les éléments communiqués sont vérifiés par la police.

Mon signalement est complet : l'information est envoyée au procureur de la République et une procédure d'enquête est ouverte.

Mon signalement est peu documenté. Il peut être la pièce d'un puzzle, complété par plusieurs signalements, qui permettra plus tard d'ouvrir une enquête.

Si rien d'illégal n'a été révélé, je peux être prévenu et me rassurer.

SIGNEZ !

Dans tous les cas, mon signalement est utile, et peut sauver un.e enfant. Je partage l'information autour de moi pour encourager d'autres vacanciers-es et voyageurs-ses à signaler, en cas de doute.

Contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme, un seul geste : signalez !

www.dontlookaway.report

C'est super que tu sois venu me voir pour les Jeux Olympiques. Ça fait trois ans que je vis à Tokyo et tu m'as toujours pas venu !

Où c'était l'occasion !

TOKYO IDOLS

C'est quoi ce spectacle ? Elles ne sont pas un peu jeunes ces fillettes pour jouer les femmes sexy ?

Oui, c'est la mode des Tokyo Idols. C'est culturel, mais je te l'accorde, ça peut choquer.

De retour à l'hôtel...

Et ça, c'est culturel !

Ah non, ça c'est juste très louche !

Excusez-moi, vous avez vu ces hommes sortir de votre hôtel avec deux fillettes ? Vous les connaissez ?

Ces messieurs sont bien clients ici, mais je n'avais jamais vu les fillettes. Cela me préoccupe aussi.

Moi dans le doute, je signale immédiatement sur la plateforme. Pas question de laisser ces deux petites filles sans être sûr que tout va bien !

N'oubliez pas de parler du tatouage que l'un d'eux avait sur son bras, ça pourrait aider à l'identifier.

Contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme, un seul geste :

Témoign d'une situation douteuse pendant votre séjour à l'étranger ? L'exploitation sexuelle d'un enfant n'est JAMAIS une pratique culturelle. Dans le doute, signalez.

SIGNEZ !

www.dontlookaway.report

Le contenu de cette publication élaboré dans le cadre du projet ACTORS REPORT avec le soutien financier de la DG Justice (Rights, Equality and Citizenship (REC) Programme) de l'Union européenne relative à la seule responsabilité d'ECPT France et ne peut en aucun cas être vu comme reflétant les opinions de l'Union européenne.

Témoign d'une situation douteuse pendant votre séjour à l'étranger ?

Contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme, un seul geste :



www.dontlookaway.report





Projet CURSUS



Partenaires : Jiyon Foundation, Université Saint Joseph de Beyrouth



Financement : Acting For Life, Air France



Début de projet : 1^{er} janvier 2020

Il n'existe pas de cursus de formation de travailleur social en Irak, ainsi l'objectif de ce projet est de créer une formation qualifiante « pilote » pour les travailleurs sociaux intervenant en Irak, mais également dans certaines parties de la Syrie grâce à un partenariat avec l'école de travail social libanaise au sein de l'Université Saint Joseph de Beyrouth. Une expertise technique et le partage d'expérience sont proposés dans un contexte d'intervention (travail auprès de réfugiés et d'enfants victimes de traumatismes liés aux zones de conflits) et dans un ensemble géographique cohérent. Cette formation est prioritairement destinée aux travailleurs sociaux de Jiyon Foundation, partenaire du projet; elle est cependant également ouverte à d'autres travailleurs sociaux, notamment ceux du MoLSA.

Principales réalisations sur 2020

Ce projet vise la formation d'une première cohorte de 15 travailleurs sociaux intervenant auprès des populations déplacées. Un manuel de formation sera réalisé et délivré au personnel formé et des leçons apprises tirées pour institutionnaliser cette formation.

Ainsi la collaboration entre les différents partenaires du projet a permis la formation de 15 travailleurs sociaux :

- 👁 10 de Jiyon Fondation dans des centres situés à Halabja, Cham-chamal, Kirkouk, Sulaymaniyah, Mossoul, Dohuk, Erbil, Alqosh et Amuda,
- 👁 5 travailleurs sociaux externes de la région.



Impact COVID

Le projet qui prévoyait des formations en Irak animées par des intervenants libanais a dû être largement révisé en raison de l'épidémie du Covid-19. Les sessions de formation ont été repensées pour être réalisées en ligne.



FRANCE - NIGÉRIA

Projet DON'T PAY WITH YOUR LIFE



Partenaires : Girls' Power Initiative, Uromi JDPCI, IFRA, ECPAT Luxembourg



Financement : AFD, MAEEL, Marie de Paris, Air France, Fondation familiale



Début de projet : 1^{er} juillet 2019

Le projet Don't Pay With Your Life est un programme de lutte contre la traite des jeunes filles / femmes nigérianes à des fins d'exploitation sexuelle. Il a été construit sur la base des synergies entre les acteurs des pays d'origine et de destination. Constatant que de nombreuses victimes de traite en Europe viennent du centre-nord de l'État d'Edo du Nigéria, il propose de mobiliser et renforcer les capacités de ces communautés, particulièrement des jeunes, à s'impliquer dans la lutte contre la traite, via des campagnes d'information, la prévention des départs et la réinsertion des jeunes filles rapatriées.

Principales réalisations sur 2020

-  404 enfants ont été informés par des pairs éducateurs dans l'état d'Edo du centre et du nord sur la question de la traite.
-  15 758 actions ont été réalisées sur la campagne Facebook Don't Pay With Your Life.
-  Plus de 160 000 personnes ont été atteintes par les messages de lutte contre la traite diffusés à la radio.
-  918 parents ont assisté à des séances de mobilisation communautaire.



Impact COVID

La pandémie mondiale n'a pas épargné le Nigéria, mais les activités du projet ont pu reprendre malgré un contexte de fragilisation de l'économie et de la sécurité. Grâce à la réactivité et à l'engagement de l'ensemble des partenaires, les différents outils et l'ensemble des activités de terrain ont pu être réalisés malgré les contraintes.

MULTI-PAYS **Projet PARLE**

 **Partenaires :** ECPAT International, ECPAT Luxembourg, Acting For Life, ABSE, ANTD, ANPPCAN, CIFDHA, Communauté ABEL, KEOOGO, RISE Learning Network, SOS Violences sexuelles, UCRNN, UNDUGU Society of Kenya, UYDEL, WOCON

 **Financement :** Agence Française de Développement, Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg, ECPAT International, RISE, Air France et Fondation de France

 **Début de projet :** 1^{er} janvier 2018

Mis en œuvre dans 10 pays de l'Afrique Subsaharienne (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Mali, Niger, Nigéria, Ouganda, RDC, Sénégal) selon l'expérience, l'historique et les alliances identifiées localement, cet ambitieux programme a permis un véritable échange d'expériences entre des pays moteurs et une vision régionale de la problématique de l'exploitation sexuelle, coordonnée par le réseau ECPAT. L'ensemble des activités a représenté une cohérence thématique autour de la participation des enfants en vue de réaliser leur droit de vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle. Les enfants sont considérés comme des acteurs de leur développement et ont été régulièrement consultés (avis sur les activités de réinsertion proposées) et renforcés (renforcement des connaissances et capacités - empowerment). Les acteurs de protection ont intégré cette approche afin que les enfants puissent participer aux décisions les concernant. Plus en avant, ce programme a permis de faire entendre la voix des enfants et leurs recommandations ont été diffusées et partagées avec les acteurs de protection, les décideurs politiques et le grand public.

Principales réalisations sur 2020

🕒 **Réalisation de l'Étude de la situation de l'exploitation sexuelle et de la traite des enfants sur les sites d'orpillage au BURKINA FASO¹.** Cette étude a mis en avant que :

- 👁 15,8 % des enfants enquêtés affirment avoir subi des rapports sexuels sur les sites en échange de contrepartie, les filles étant plus nombreuses (28 % de filles contre seulement 7,3 % de garçons). 19,6 % des enfants enquêtés déclarent avoir eu des rapports sexuels sous la contrainte morale : privation, intimidation (22 % pour les filles contre 13,3 % pour les garçons) et même physique (abus). Des cas d'exploitation sexuelle ont été signalés par des enfants à travers les récits de vie.
- 👁 34 % des filles victimes d'exploitation sexuelle sont des Burkinabés originaires d'une autre région que celle du site et 31,7 % sont issues d'un pays étranger. Cependant, seulement 7 % des enfants sur les sites sont venus par l'intermédiaire d'une personne autre que les parents biologiques ou proches.

🕒 **Réalisation et rédaction de l'Étude de la situation de l'exploitation sexuelle et de la traite des enfants sur les sites d'orpillage au MALI²** mettant en avant que :

- 👁 46,3 % des enfants déclarent avoir subi des rapports sexuels sur les sites. Les filles sont plus exposées ou victimes d'exploitation sexuelle que les garçons sur les sites. Si certains rapports sexuels ont lieu en échange de contreparties en nature, espèces ou promesses, d'autres, par contre, se déroulent sous la contrainte (abus et usage de force). Ainsi, 7,1 % des garçons et 32,6 % des filles ont subi des rapports sexuels par contrainte. Les rapports sexuels avec contrepartie concernent à la fois les enfants accompagnés (87,2 % d'entre eux) et les enfants non accompagnés (95 % d'entre eux).

1. https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2020/06/Etude-BF_VF.pdf

2. https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2020/06/Etude-Mali_VF.pdf

👁 Malgré les différents textes, politiques et programmes de protection de l'enfance en vigueur au Mali, le système formel de protection des enfants est quasiment inexistant sur les sites d'orpaillage. En effet, aucun service public de protection de l'enfance n'intervient à proprement parler sur les deux sites. En revanche, des ONG et des associations développent de façon ponctuelle des activités de sensibilisation à titre de prévention des risques sur les sites. Les services de sécurité (police et gendarmerie) agissent sur la sécurité générale des personnes et des biens lorsqu'ils sont saisis. Les écoles et les centres de santé se situent dans le chef-lieu de la commune, loin des sites. Le système communautaire de protection des enfants sur les sites est également inexistant.



Impact COVID

Les mesures liées à la gestion de la pandémie ont fragilisé l'économie sur un continent qui a fait face, dans diverses zones, à une grande instabilité politique et/ou sécuritaire. Les enfants ont été particulièrement affectés par les mobilités, la crise économique et les fermetures (écoles, centres, etc.). Nos équipes locales ont été mobilisées pour maintenir les alertes, soutenir localement les enfants par le biais de distributions de kits ou permettre à d'autres partenaires d'avoir accès à certaines zones, notamment le Nord et l'Est du Burkina Faso.



BURKINA FASO

Projet APEM

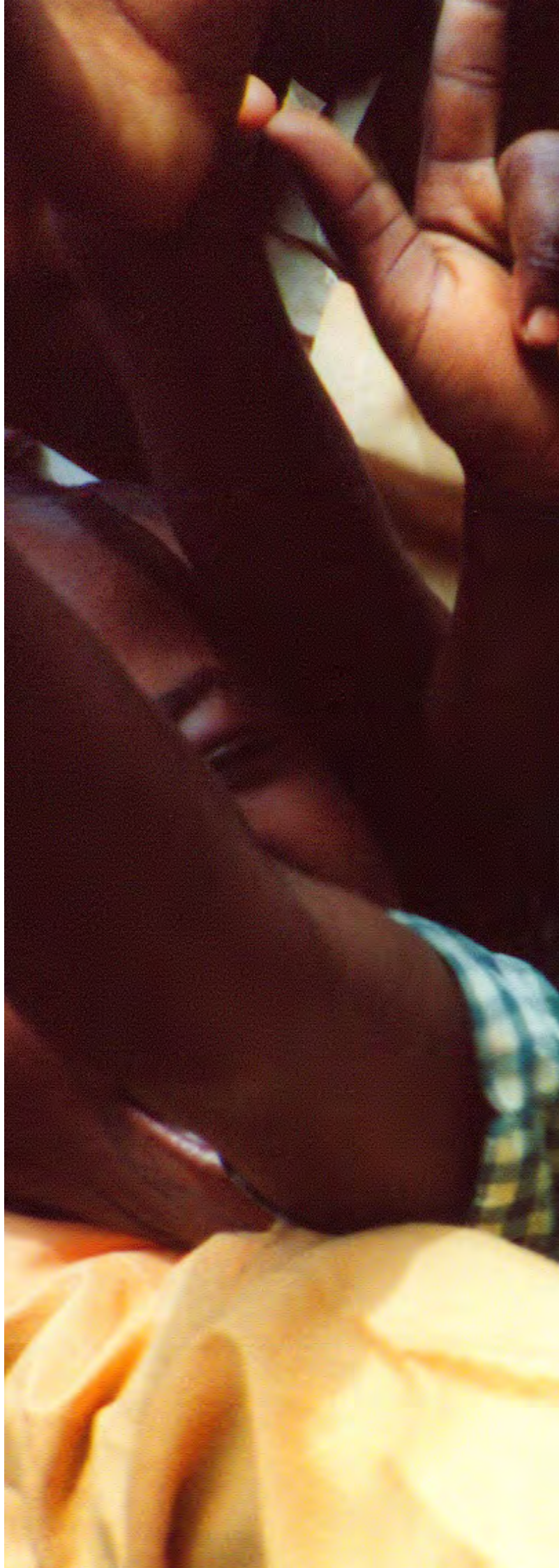
 **Financement :** UNICEF, UKAid, Air France

 **Début de projet :** 1^{er} juillet 2020

Le Projet sous-régional d'Assistance et de Protection des Enfants en Mobilité au Burkina Faso vise la sécurisation des enfants dans les couloirs de migration, en travaillant à la mise en place et au renforcement des réponses par les autorités locales. Ce programme concerne 10 communes des 3 provinces de Gourma, Tapoa et Komandjari dans la région de l'Est du Burkina Faso.

Principales réalisations sur 2020

-  8 réseaux institutionnels et communautaires de lutte contre la traite en situation de migration consolidés.
-  Près de 300 000 personnes informées sur les risques de la migration illégale.
-  Près de 1 000 enfants ont vu leurs compétences de vie courante renforcées.
-  Près de 300 enfants en mobilité à risque protégés.





BURKINA FASO

Projet Urgence Burkina Faso

Renforcement de l'ancrage communautaire de la réponse humanitaire en matière de protection des enfants affectés par la crise dans les régions du Centre-nord et de l'Est.



Financement : Air France, UNICEF



Début de projet : 1^{er} juillet 2020

Il s'agit d'un programme de sécurisation des enfants dans les régions du Centre-nord et de l'Est couvrant 8 provinces. Il comporte plusieurs étapes, à savoir la mise en place d'un maillage communautaire à travers la création de cellules ; la formation des membres concernant l'identification des enfants victimes, la provision de services d'urgences et l'orientation vers les services ; le renforcement des associations et des services publics sur place à l'intervention en contexte de crise (notamment afin de favoriser la résilience des familles ayant subi des chocs ou ayant été déplacées) ; et la formalisation des systèmes de référencement, via la création d'outils et de schémas visuels régulièrement mis à jour.

Principales réalisations sur 2020

-  Mise en place et renforcement de 463 Cellules Communautaires de Protection de l'Enfant (CCPE) dans les deux régions (Est et Centre Nord) en partenariat avec l'UNICEF et le Ministère en charge de la protection de l'enfant et de l'action humanitaire.
-  Identification et référencement de 546 enfants à risque ou victimes de séparation familiale, de violence faites aux enfants, de traite, d'exploitation sexuelle et de recrutement.



Impact COVID

Des actions spécifiques ont été mises en place en prévention de la hausse des violences sexuelles à l'encontre des filles liées aux conséquences du confinement lié au Covid-19. Ainsi, ECPAT France a visé dans ce contexte :

-  une formation de 305 acteurs concernés par leur identification et/ou leur prise en charge,
-  5000 enfants sensibilisés,
-  2000 parents et 150 leaders informés sur leur rôle, et 80 filles prises en charge.

MADAGASCAR

Projet

RANAVALONA

 **Partenaires :** Projet Jeunes Leaders, Association Tandem Analamanga, Association antiviolence, CDEF – Scout et Jeunes animateurs FISA, Cœur et Conscience, Association Voringeze

 **Financement :** ONU Femmes

 **Début de projet :** 15 avril 2017

Le projet a pour objectif d'accompagner la réinsertion et l'accès à la justice des jeunes filles survivantes d'exploitation sexuelle, en favorisant la compréhension et l'implication de leurs communautés dans leur réinsertion et dans la prévention des violences de crise (notamment afin de favoriser la résilience des familles ayant subi des chocs ou ayant été déplacées) ; et la formalisation des systèmes de référencement, via la création d'outils et de schémas visuels régulièrement mis à jour.

Principales réalisations sur 2020

- 16 groupes d'hommes (320 membres) ont participé de façon régulière aux groupes de réflexion-action sur les « nouvelles masculinités ». Sur un échantillon de 210 hommes interrogés au niveau des 4 villes, 63,1% ont amélioré leurs connaissances et compétences, adhèrent à un discours d'égalité des sexes et de lutte contre les violences sexuelles, et dénoncent l'exploitation sexuelle des enfants.
- 97 clubs de 1623 enfants ont été sensibilisés sur l'identification des situations à risque d'exploitation ou de violence sexuelle et les relations de couples non violentes (pour les plus âgés); 34 écoles ont collaboré dans 5 villes (Nosy Be, Diego, Mahajanga, Fianarantsoa et Tuléar); 1722 leaders et membres communautaires sensibilisés.
- Réalisation d'une étude sur les violences sexuelles dans les 6 villes de Madagascar afin d'analyser les liens entre prostitution, exploitation sexuelle des enfants et violence basée sur le genre dans la société malgache. Les résultats de cette étude ont été repris par le comité de pilotage de la Plateforme de la Société Civile pour la Protection de l'enfance (PFSCE) dans le rapport alternatif au comité des Droits de l'Enfant à Genève.
- 57 nouvelles filles ont été intégrées dans le dispositif, portant à 95 le nombre de jeunes filles accompagnées et à 13 le nombre de jeunes filles appuyées juridiquement; 79 nouveaux intervenants sociaux ont été formés sur la prise en charge; 38 parents d'enfants victimes ont bénéficié d'Activités Génératrices de Revenus (AGR).
- 80 journalistes ont été formés pour intégrer dans leur pratique professionnelle une approche genre et respectueuse du droit des enfants. 20 organes de presse mobilisés et engagés lors de la journée du 4 mars « Journée mondiale de lutte contre l'exploitation sexuelle ».





Impact COVID

Si sur 2020, aucun bénéficiaire du projet n'a été touché gravement et directement par la maladie, la crise du Covid-19 a eu des impacts économiques importants pour les bénéficiaires, en particulier les filles survivantes d'exploitation sexuelle soutenues au travers d'Activités Génératrices de Revenus (AGR). Le confinement, puis les restrictions de déplacements ont profondément nui aux petits commerces, à l'économie informelle et aux personnes vivant au «jour le jour». Ainsi, plusieurs bénéficiaires des AGR du projet Ranavalona n'ont pas pu poursuivre leurs ventes et ont subi des manques à gagner, voire l'arrêt de leur activité. L'équipe du pôle social est restée en contact téléphonique permanent avec ces bénéficiaires, et un soutien supplémentaire a été donné pour assurer la continuité des AGR et une réinsertion socioéconomique durable.



MADAGASCAR

Projet MIRALENTA

Partenaires : CDEF (Collectif des Droits de l'Enfant et de la Famille), Tandem-Analamanga, OSCAPE (Organisation de la Société Civile d'Antsirabe Pour l'Enfance), Vorongeze, CJM (Consortium des associations de Jeunes Mahery), ALT (Andry Lalana Tohana), Association des Jeunes Anti-Violence, FAFED (Fédération des associations « Femmes et Développement »), Tandem-Atsinanana.

Financement : Union européenne, AFD, Air France

Début de projet : 1^{er} février 2019

Le projet vise à réaliser le droit des enfants à vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle en favorisant l'émergence d'une société plus favorable à l'égalité homme/garçon - femme/fille et engagée contre les violences basées sur le genre à Madagascar. Il propose une approche de mobilisation de groupes communautaires (clubs d'enfants, groupes d'hommes, associations malgaches) remettant en question les normes sociales (conformément aux stratégies pour mettre fin à la violence faite aux enfants, INSPIRE, OMS, 2016), en les coordonnant avec les acteurs de protection de l'enfance malgache.

Principales réalisations sur 2020

- Des séances de formation « éducation santé sexuelle et affective et équité de genre » ont été menées auprès de 43 clubs de 867 enfants et jeunes identifiés ou redynamisés à Antananarivo, Mahajanga, Toamasina, Fort-Dauphin, Tuléar, Morondava et Nosy Be.
- 16 groupes de 255 hommes ont été formés aux « nouvelles masculinités »
- 150 membres de 10 OSC (Organisations de la Société Civile malgaches) ont été mobilisés et impliqués en faveur de relations plus égalitaires et non-violentes dans leurs communautés.
- Une collection de 5 contes malgaches revisités en faveur de l'égalité filles-garçons a été éditée



Impact COVID

De fin mars à fin juin 2020, le confinement puis les restrictions des déplacements, des horaires de bureaux et la fermeture des écoles ont entraîné la suspension des regroupements et des activités telles que les formations, les rencontres institutionnelles, les ateliers avec les partenaires, les animations dans les écoles, etc. Les transports aériens ont également été à l'arrêt et les missions d'appui en Province impossibles jusqu'en juin 2020. Certaines activités comme les regroupements des groupes d'hommes et des membres des OSC, mais aussi les clubs d'enfants dans les quartiers ont cependant pu être maintenues, à la demande des familles et des chefs de quartier en particulier. En effet, ces séances permettaient aussi de lutter contre le désœuvrement, prévenir les risques de violence intrafamiliale et favoriser les échanges pendant le confinement. Les événements ont été organisés en renforçant les mesures de prévention sanitaires.

MADAGASCAR

Projet PAESEL

 **Partenaires :** UNICEF, Association Tanora Garan'Teen

 **Financement :** UNICEF, Air France

 **Début de projet :** 15 mars 2019

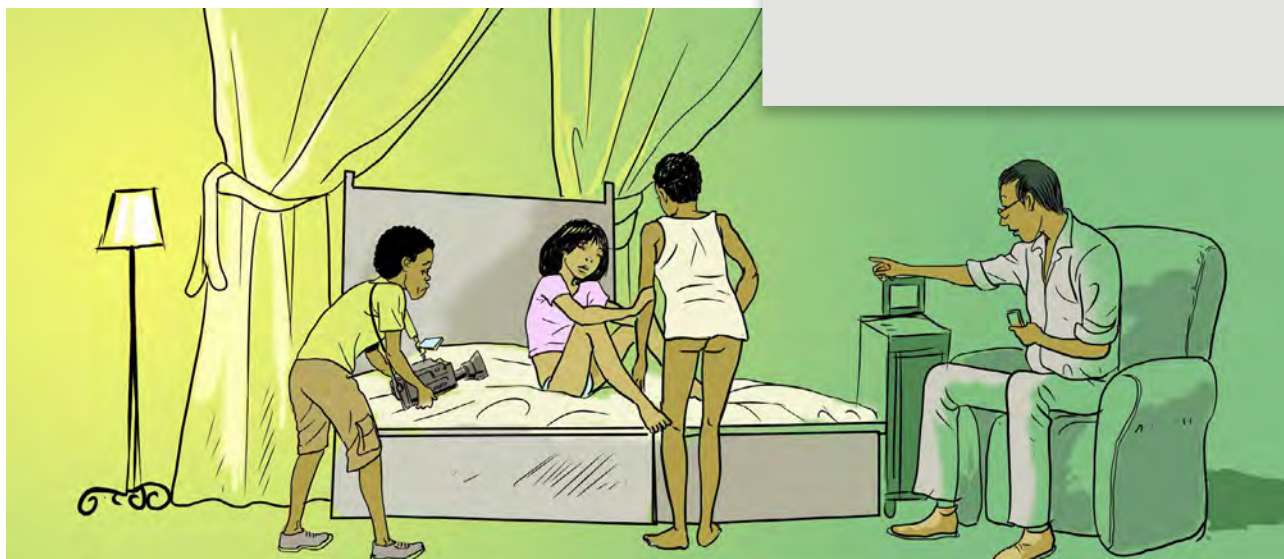
Face à la montée des risques d'exploitation sexuelle des enfants en ligne et aux faibles mesures de prévention à Madagascar, le projet PAESEL (Prévenir l'abus et l'exploitation sexuelle des enfants en ligne) vise à protéger les enfants contre les abus et exploitation sexuels en ligne et réprimer les auteurs. Il s'applique plus particulièrement à renforcer les compétences des enfants adolescents, des familles et des acteurs travaillant pour et avec les enfants en matière de protection contre les abus et l'exploitation en ligne et à dresser un état des lieux sur la problématique.

Principales réalisations sur 2020

- ① Sensibilisation de 1370 enfants, 138 adultes et 139 enseignants via deux modules de formation développés par ECPAT sur les risques en ligne pour les enfants et sur la protection des enfants contre les abus et l'exploitation en ligne, en collaboration avec les différents ministères (Jeunesse, Population, Éducation).
- ② Lancement d'une étude sur la situation des abus et l'exploitation sexuelle des enfants en ligne (AESEL) à Madagascar.

Impact COVID

À Madagascar, comme dans de nombreux pays, le confinement et l'environnement familial stressant ont augmenté la violence domestique et les abus subis ou observés par les enfants, notamment l'exploitation sexuelle en ligne. Pendant la fermeture des écoles, les enfants ont passé beaucoup de temps sur internet, à pratiquer des jeux ou être en contact avec des pairs ou des inconnus sur les réseaux sociaux. Les risques d'exposition à des adultes malveillants, de live streaming (retransmission en direct d'abus sexuels en ligne), de production de matériels d'abus/ d'exploitation sexuels d'enfants en ligne ou de grooming/ cyberintimidation (sollicitation d'enfants à des fins sexuelles) ont augmenté. En complément du projet PAESEL et afin de minimiser les risques d'exposition des enfants, ECPAT a mené aux côtés de l'UNICEF Madagascar une campagne de prévention auprès des enfants et leurs parents. Cette campagne a été diffusée sur les réseaux sociaux via quatre spots de sensibilisation et en relayant le numéro de signalement.



Rapport financier



EXERCICE 2020

Les comptes d'ECPAT France sont audités annuellement par un Commissaire aux comptes, le cabinet FAREC. Les comptes certifiés sont publiés ensuite au Journal Officiel. La présentation suivante en est le résumé. Cette présentation est conforme à la réglementation comptable spécifique aux associations y compris avec le

passage au règlement ANC-2018-06. Elle prend en compte notamment l'impact des projets engagés sur plusieurs années (2 à 3 ans en moyenne).

Les projets co-financés par des bailleurs institutionnels font également l'objet d'audits de vérification des dépenses réguliers.

Compte de résultat

	2020 (selon ANC 2018-06)	2019 (selon ANC 2018-06)	2019 (selon CRC 99-01)	Var.
PRODUITS	K€		K€	K€
<i>Produits d'exploitation</i>				
Production vendue (biens et services)				
Subventions d'exploitation	554	138	2 399	416
Contributions financières	1 614	2 261		-647
Reprises amortissement, provisions, transferts de charges	1,4	15	15	-14
<i>Produits financiers</i>				0
Utilisation fonds dédiés	1 174	1 907		-733
Total (I)	3 343	4 321	2 414	-978
<i>Produits exceptionnels (II)</i>				0
<i>Report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs (III)</i>			1 907	0
Total des produits (I+II+III)	3 343	4 321	4 321	-978
CHARGES				
<i>Charges d'exploitation</i>				
Autres charges externes	388	405	405	-17
Impôts, taxes	10	13	13	-3
Rémunération du personnel	300	303	303	-3
Charges sociales	109	111	111	-2
Dotation aux amortissements	0	0	0	0
Dotation aux provisions				0
Autres charges dont subventions accordées par l'association	938	1 728	1 728	-790
<i>Charges financières</i>				0
Report en fonds dédiés	1 593	1 746		-153
Total (I)	3 338	4 306	2 560	-968
<i>Charges exceptionnelles (II)</i>				0
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées (III)</i>			1 746	0
Total des charges (I+II+III)	3 338	4 306	4 306	-968
RÉSULTAT	5	15	15	-10

Le compte de résultat présente l'activité de l'année en mettant en avant les principaux postes de produits et de charges. Les variations constatées d'une année à l'autre sont le reflet du cycle de projet, avec un renouvellement réalisé tous les 3 à 4 ans.

Les ressources

Au 31/12/2020, les ressources s'élèvent à 3343K€, contre 4321K€ au 31/12/2019, soit une diminution de 978K€. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution des subventions d'exploitation et contributions financières de 10 % (-231K€). 4 projets ont démarré sur 2020 toutefois leur budget en volume est inférieur à ceux démarrés sur 2019.

En 2020, les nouveaux projets démarrés sont les suivants :

- 👁 Le projet PJJ Koutcha d'appui aux enfants victimes de traite dans le cadre de la délinquance forcée (60 K€) cofinancé dans sa globalité par le Ministère de la Justice Français et mis en œuvre en France en partenariat avec l'association KOUTCHA pour une durée de 12 mois.
- 👁 Le projet CAP 16.2, qui vise à renforcer la protection des enfants victimes de traite en France et en Europe. (656 K€) cofinancé par la Fondation PORTICUS à hauteur (450 K€).
- 👁 Le projet CURSUS visant mettre en place une formation qualifiante pour les travailleurs sociaux au Kurdistan Irakien (189 K€) cofinancé par ACTING FOR LIFE à hauteur de (149 K€).
- 👁 Le projet CP/AC visant à la prévention de la vulnérabilité des enfants dans les migrations en Afrique de l'Ouest pour un montant de 223K€ cofinancé par E.Lux et le MAE Luxembourgeois à hauteur de 115K€.

L'utilisation des fonds dédiés (anciennement appelés Reports de ressources non utilisées sur Ex. Antérieurs) correspond aux ressources sécurisées pour couvrir les charges des projets (engagées et à engager) mais non encore dépensées à l'ouverture de l'exercice auxquelles sont venues s'ajouter les ressources reçues en cours d'exercice et utilisées sur l'année.

Les emplois

Les charges d'exploitation sont constituées pour 42% par les subventions accordées par l'association. Il s'agit essentiellement des transferts de fonds versés aux partenaires locaux de mise en œuvre des projets.

Le report en Fonds dédiés (anciennement appelé Engagements à réaliser sur ressources affectées) correspondent aux fonds déjà reçus devant être affectés aux exercices ultérieurs des projets en cours ou des projets à venir mais qui ne sont pas encore définitivement mis en place. Leur diminution est le reflet d'un volume de projets démarrés en 2020 inférieur à celui de 2019.

Bilan

	2020 brut K€	Amt & prov	2020 Net K€	2019 Net K€	Var. K€
--	-----------------	---------------	----------------	----------------	------------

ACTIF

<i>Actif immobilisé</i>					
Immobilisations corporelles	17	17	0	1	-0,8
<i>Actif circulant</i>			-	-	0
Créances Usages et comptes rattachés	20		20		
Autres créances	1197		1197	685	512
Disponibilités	2674		2674	2775	-100,8
Caisse			0		0
Charges constatées d'avance			-	3	-3
TOTAL ACTIF	3908	17	3892	3464	427,7

PASSIF

<i>Fonds propres</i>					0
Report à nouveau			458	443	15
Résultat de l'exercice			5	15	-10
PRC					0
<i>Fonds dédiés</i>			3256	2808	448
<i>Dettes</i>					0
Emprunts et dettes assimilées			55	75	-20
Fournisseurs et comptes rattachés			36	64	-28
Dettes fiscales et sociales			82	55	27
Autres dettes				4	-4
<i>Produits constatés d'avance</i>					0
TOTAL PASSIF			3892	3464	428

Le bilan traduit la situation d'ECPAT France au 31 décembre 2020.

L'actif

L'actif détaille le patrimoine de l'association qui est composé essentiellement de subventions à recevoir (rubrique « autres créances ») et de trésorerie.

Les autres créances sont constituées à 46% par les créances Union Européenne (551K€), 26% par des Fondations familiales (300K€) et 22% par l'Agence Française de Développement (258K€).

Leur augmentation s'explique notamment par le démarrage de nouveaux projets et la sous exécution sur les projets démarrés avant 2020 liée au Covid-19.

Le passif

Les fonds dédiés correspondent à des fonds dédiés à la réalisation de projets sur les années à venir.

Leur augmentation (+16%) est liée tel qu'expliqué précédemment à une sous-exécution liée au Covid-19 et au ralentissement des activités notamment de formation et sensibilisation en Afrique et France-Europe. Le poste des emprunts et dettes assimilées correspond à deux comptes bancaires débiteurs à la banque au 31/12/2020. Sans impact sur la position globale de trésorerie car ils sont intégrés dans la fusion des comptes globalement positive mise en place pour le suivi permanent de la trésorerie.



Partenariats

Partenaires financiers

AIRFRANCE 



Réseaux et adhésions



Partenaires techniques





ECPAT France

40 avenue de l'Europe
93350 Le Bourget
Tel. : (+33)1 49 34 83 13
Fax : (+33)1 49 34 83 10
contact@ecpat-france.org
www.ecpat-france.fr